



CP 60025
Boisbriand (Qc) J7G 3G4
info@enviromilleiles.org
www.enviromilleiles.org

Communiqué de presse pour diffusion immédiate

Mercredi le 23 novembre 2011

Depuis 2002 les membres d'Enviro Mille-Îles et plusieurs citoyens de la Municipalité Régionale de Comté (MRC) Thérèse de Blainville militent en faveur de la conservation de la Forêt du Grand-Coteau. Au fil des ans nous avons fait de multiples rencontres et avons rédigé plusieurs documents à l'intention des élus municipaux des villes de Blainville, Lorraine et Rosemère. De 2003 à 2006 plus de 7500 résidant de la MRC ont signé une pétition demandant la sauvegarde de la Forêt du Grand-Coteau.

En 2005 à Rosemère, L'organisme pancanadien Conservation de la nature, dédié à la protection du patrimoine naturel, a fait l'acquisition d'une importante section de la Forêt du Grand-Coteau située au Nord de l'autoroute 640 à Rosemère. L'ancien propriétaire, M. Mario Grilli, président du Groupe Immobilier Grilli, a en effet cédé à l'organisme la propriété d'environ 78 % de son terrain, comprenant toutes les zones à valeur écologique élevées et moyenne.

En 2011 la ville de Blainville a amorcé la première phase du projet Chambéry un développement résidentiel de 250 hectares au nord de la ville de Lorraine. Environ 25% de ce territoire sera préservé pour établir un corridor écologique traversant le quartier et rejoignant les espaces protégés des villes de Lorraine et Rosemère au sud et de futur terrain protégé au nord. La partie de la Forêt qui est en jeu à Lorraine fait partie intégrante de ce corridor vert reliant la rivière des Mille-Îles aux espaces verts au nord de notre MRC. Nous croyons que les démarches entreprises aujourd'hui feront place à une plus grande zone de conservation qui formerait la ceinture verte de la grande région de Montréal. Les citoyens de Lorraine doivent voter oui au référendum pour consolider cette effort de conservation dans les Basses Laurentides.

Nous nous engageons à travailler de concert avec la ville de Lorraine, l'association des citoyens de Lorraine et tout autres intervenant pour faire en sorte que le montant de la taxe spéciale soit le moins élevée possible pour les citoyennes et citoyens de Lorraine.

Nous tenons aussi à informer les citoyens de Lorraine que si le oui l'emporte au référendum du 4 décembre 2011, la ville devra quand même faire adopter un règlement d'emprunt afin de conclure une entente de gré à gré avec les propriétaires ou mettre en œuvre le processus d'expropriation. Le règlement d'emprunt devra évidemment être soumis à l'approbation référendaire. Si à cette étape, les citoyens croient que le montant pour acquérir les terrains est trop élevé, ils pourront s'opposer à ce que la ville en fasse l'acquisition même si la majorité a voté oui lors du référendum consultatif du 4 décembre 2011. En quelque sorte en votant oui au référendum nous nous donnons une chance de conserver cette espace vert reconnu pour sa valeur écologique et qui contribue à la qualité des résidents.



CP 60025
Boisbriand (Qc) J7G 3G4
info@enviromilleiles.org
www.enviromilleiles.org

Nous croyons que la meilleure façon de d'apprécier cet espace naturel est de vous rendre dans la Forêt du Grand-Coteau. Vous comprendrez alors pourquoi autant de gens souhaitent sa conservation. Lorsqu'une forêt est remplacé par des maisons, il est clair qu'elle disparaît à jamais.

Aujourd'hui nous demandons aux citoyennes et citoyens de Lorraine de voter oui au référendum pour qu'ils puissent continuer de jouir de cette magnifique forêt, et permettre aux générations futures d'en faire autant.

François Boivin
Vice Président Enviro Mille-Îles